

Les cahiers de Landeda

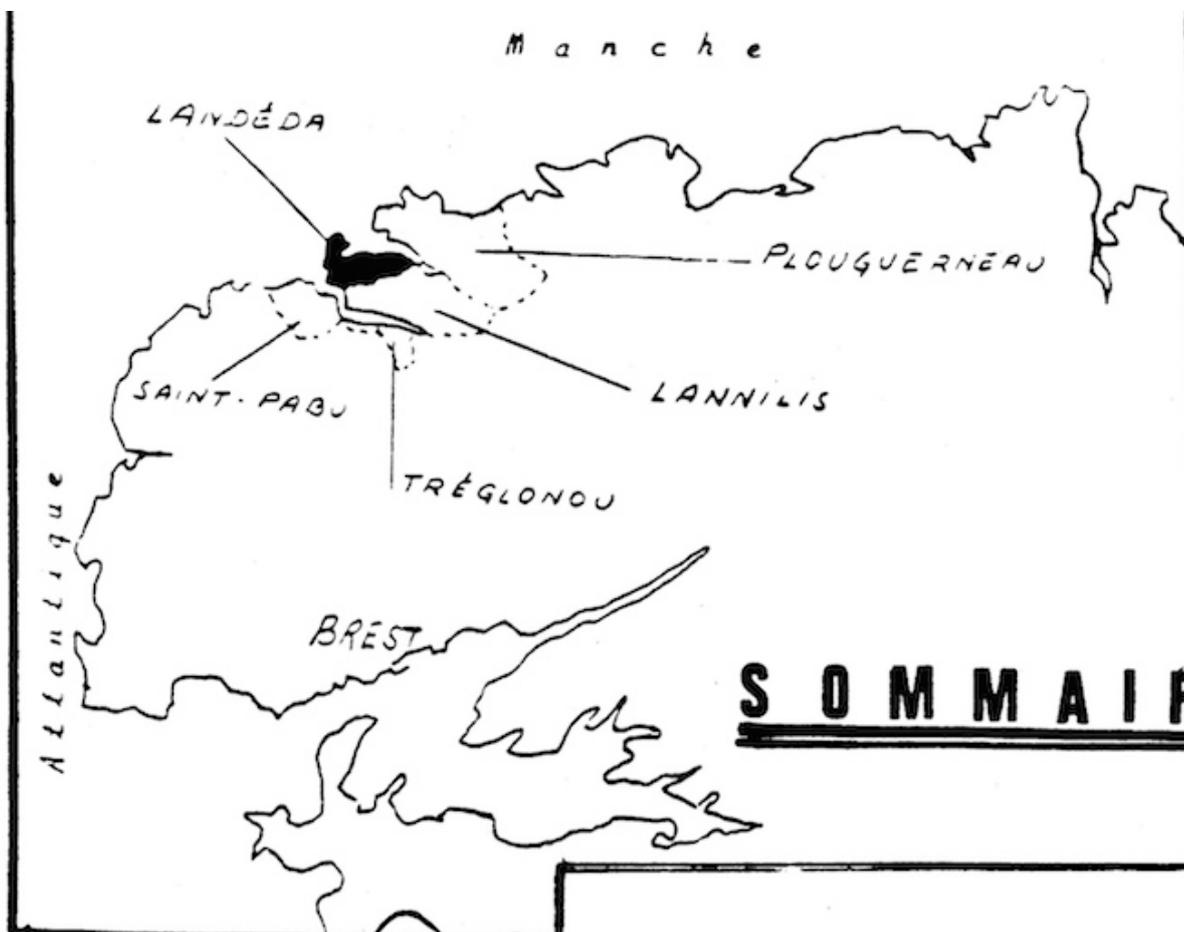


AMICALE CULTURELLE
DE LANDEDA

SEPTEMBRE 1987
N° 15
15 francs

Tawai p. 15

Manche



SOMMAIRE

les cahiers
de
landéda

- Sommaire.....	1
- Le couvent des Anges.....	3
- La fusion des communes de Landéda et de Brouënnou	11
- Contes d'enfants.....	18
- Landéda sous la monarchie de Juillet	19
- Rectificatif.....	24
- Miettes d'histoire locale.....	25
- Activités de l'Amicale.....	29
- Comité de Jumelage.....	31
- Publicité.....	2, 28, 32
	couverture



No 15

SEPTEMBRE 1987

Le COUVENT des ANGES à L'Aber-Wrach

"Descendant du bourc parrochial pour se rendre au port d'ABER-GRAC'H, vous ne pouvez en passant, qu'admirer la belle église et le dévot monastère de Notre Dame des Anges, de l'ordre des Pères Cordeliers observantins".

Ainsi s'exprime Albert LE GRAND dans la "Vie des Saints de la Bretagne Armorique" au sujet du Couvent des Anges dont s'élèvent depuis 475 ans, sur l'estuaire de l'ABER-WRAC'H les solides bâtisses au granit patiné par les pluies, les brumes, les soleils et nos grands souffles d'Ouest, chargés d'embruns et de sel.

C'est en effet le "dimanche 4ème après Pasques" de l'année 1507 que fut inauguré le monastère sur un terrain dépendant de la Seigneurie de KERMAVAN (1), cependant que Messire de KERMAVAN, évêque de LEON, bénissait l'église sous le vocable de "Notre Dame des Anges".

L'établissement devait héberger des moines Cordeliers ou Franciscaïns en provenance de l'île Vierge en PLOUGUERNEAU. Sur les instances d'ALAIN, Vicomte de LEON et de ROHAN, ces moines avaient fondé les abbayes de Cuburien en 1458 et de Landerneau en 1488. On imagine aisément qu'ils abandonnèrent volontiers leur île exposée aux rudes vents du large et menacée par la mer pour venir s'installer, à l'intérieur de l'Aber, dans des locaux confortables, au fond d'un "traon", d'un vallon boisé abrité des vents froids d'Est ou de Nord-Est, à proximité d'un excellent point d'eau dispensant sans arrêt la plus claire et la plus pure des ondes.

(1) Le Château de KERMAVAN ou CARMAN, s'élevait en Kernilis et dominait la vallée de l'ABER-WRAC'H

Les Cordeliers occupèrent le monastère pendant 76 ans, au bout desquels, en 1583, des Récollets, à la règle plus austère vinrent remplacer les premiers occupants (1).

Cet ordre séjourna au couvent jusqu'à la Révolution, encore que les bâtiments subirent d'importants dommages au cours d'un incendie en 1692. Il ne semble pas que l'effectif de la Communauté ait jamais été très important. S'il comprenait 18 religieux en 1689, il se réduisait à 8 en 1768, auxquels venaient autrefois s'ajouter divers domestiques : jardiniers, cuisiniers, couturiers, valets de toutes sortes ainsi qu'un nombre assez important de laïcs qui venaient, tout en faisant retraite, demander à l'air vivifiant de la côte bretonne de revigorer leur santé chancelante. Y étaient aussi hébergés quelques... handicapés de familles nobles qu'on désignait, charmant euphémisme, sous le vocable de "mineurs perpétuels".

Ce n'est pas sans difficulté que nos religieux réussissaient à obtenir le paiement des frais de pensions de ces pauvres garçons dont les familles, débarrassées, ne se souciaient guère.

Il faut tout de même croire que la "matérielle" était, aux Anges, convenablement assurée. Les comptes de la Communauté révèlent que "tant pour la nourriture du dit couvent que pour l'office" une provision de 40 pipes de vin était jugée nécessaire pour l'année ! Quand on sait que la "pipe" correspondait à environ 440 litres de vin, on conçoit avec quel zèle les pensionnaires des "Anges mettaient à exécution le conseil gravé sous forme de distique sur leur cadran soldaire aujourd'hui disparu: "l'heure passe, repentons-nous si nous ne la mettons pas à profit, car, une fois passée, elle ne revient plus" (2).

(1) Les Récollets étaient des religieux réformés de Saint Augustin ou de Saint François. Ils étaient désireux de mener dans le recueillement une vie plus austère . Henri IV les protégea (Larousse)

(2) Hora fugit, nos poeniteat si transit inanis
Nam quae est praderita hora redire nequit

Voici les noms des religieux en 1790

- Jacques POUPELARD né à CARIOLET en PLESSALA, le 2 Août 1724, qui sous le nom de Père Augustin, prit l'habit chez les Récollets de Cuburien.
Il prêta serment devant la municipalité de LANDERNEAU en 1791 et mourut en cette ville le 11 Janvier 1800.
- Charles COUSSAIS Natif de Brest en 1721. Il fit profession à Cuburien le 4 Juillet 1740 sous le nom de Père Benjamin.

Lui aussi prêta serment, fut nommé vicaire à LANDERNEAU en 1792 et on le retrouve vicaire de LAMPAUL en 1793.
- Thomas, René, Joseph -définiteur (il s'agissait du religieux chargé des affaires administratives et disciplinaires) et Cornouaillais de PLONEIS. Il fit profession à Cuburien en 1759 sous le nom de Père Joseph Marie.

Il prêta serment et fut nommé Vicaire dans sa commune d'origine où il vivait encore en 1800.
- Goulven ABAUTRET (Frère Corentin), frère du Tiers Ordre, chargé de la cuisine et du jardin déclarait en 1791, se retirer à LANDEDA.

Il est aussi fait mention d'un frère lai.
- Claude MERGLET Né à SAINT POL de LEON en 1739, décédé le 26 AOUT 1800 à l'hospice de QUIMPER.

Dès la fin de 1791, tous les moines avaient quitté le Couvent des Anges.

Deux gardiens (1) payés 25 sols par jour, assurèrent dès lors la surveillance de la propriété et des biens qu'elle abritait, biens sans grande valeur à en croire le compte rendu d'inventaire en date du 21 Juillet 1791.

"La modicité des objets inventoriés nous fait envisager que, si l'on attend un mois pour les faire vendre, ils ne produiront pas à peine la somme qu'il faudra payer aux gardiens pour leur salaire". Notons au passage 5 plats d'étain, 2 douzaines de fourchettes et cuillers de bois, un vieux cheval "bai noir" et, dans la bibliothèque, 1200 volumes environ.

"Les ornements et autres effets du culte qui étaient en grand nombre dans la dite communauté sont tous disparus. Nous ne savons pas ce qu'ils sont devenus" ; écrit le porte-parole de la municipalité de LANDEDA.

Les moines les ont-ils emportés ? Des fidèles zélés les ont-ils remisés en lieu sûr ? Sont-ils dissimulés dans quelque cachette ignorée, dans le souterrain qui relie, en passant par la ferme de Kergana, le monastère au château de Tromenec distant d'environ 2 kms ? Nul ne pourra maintenant éclaircir ce mystère.

Un certain François MINGAM, du Diouris en PLOUVIEN, acquit le vieux cheval pour 25 livres, cependant que "l'herbe et les foins" échurent à l'un des gardiens pour 54 livres . Un stock de goëmon, entreposé dans la propriété fut vendu 4 livres 10 sols la charretée "une grande partie de ce goëmon étant pourrie" et ne pouvant, aux dires de l'agent national des salpêtres GURTLER "servir nullement pour l'exploitation des salpêtres".

Le 23 Juillet 1792, toute la propriété fut adjugée, au titre de bien national à Joseph Xavier VATRAIN, Ingénieur des bâtiments civils à Brest qui s'en rendit acquéreur pour la somme de 15 100 livres, lequel VATRAIN se hâta de louer trois charrettes dans lesquelles il chargea, entre autres choses précieuses, les 1 200 volumes de la bibliothèque qu'il fit diriger sur Brest.

(1) Les nommés FAUCON et BERGOT

On ne peut que déplorer, avec la Municipalité de l'époque, qu'une telle collection, où devaient certainement figurer de vieux manuscrits de grande valeur et des documents précieux susceptibles d'éclaircir les chercheurs quant au passé de notre région, n'ait pu être reconstituée.

Le monastère appartient entre autres à la famille de KERATRY, puis, à Monsieur Eugène DESHAYES de BREST. Il retrouva, sous le nom "d'hôtel des Anges" sa vocation d'établissement d'accueil jusqu'en 1937, date à laquelle le regretté Docteur MIGNARD, bien connu des Brestois, en fit, après l'avoir intelligemment restaurée, sa résidence d'été.

Il fit remettre à jour le Cloître où figurent, creusées dans le granit, des inscriptions gothiques difficilement déchiffrables. Rappellent-elles les noms des maîtres d'oeuvre ? de bienfaiteurs ? Constituent-elles un hommage aux fondateurs du couvent ? (1).

La chapelle, maintenant en ruines, est envahie par les broussailles. Ne subsistent que les murs et le pignon Est. C'était un bel édifice de 27,30 m de long ; 7,10 m de large et 12 m de hauteur sous lambris. Derrière le mur de l'abside on remarque un local de 7 m de long qui pourrait avoir tenu lieu de salle capitulaire (2).

J'ai connu des vieillards qui se souvenaient avoir assisté aux offices dans cette église dont le "pardon" se fêtait le mardi de Pâques.

Elle servit ensuite de magasin et de décharge. Elle abrita entre autres, au début de ce siècle des fûtailles de vin provenant du cargo "VESPER" où tout au moins celles qu'on put récupérer car bon nombre interceptées... et rapidement vidées. Bien des anciens de la côte se souviennent encore, non sans attendrissement, de ces inoubliables journées de liesse.

J'ai vu, entreposés d'énormes troncs d'arbres munis d'anneaux destinés à barrer en temps de guerre le chenal de l'ABER-WRAC'H.

(1) Jehan LE BONNO, G. BILLOUART, Jehène TAIGNE, LE PEUCH, GUILLOUVI(?). PRIGENT, LARANS, PARIS, marchand de RENNES, financier et miseur (Abbé CASTEL -Archives de LANDEDA)

(2) Capitulaire : salle de réunion des moines

Les "termajis" (déformation bretonne de lanterne magique) romanichels, montreurs d'images en faisaient leur salle de spectacle. Ils y installaient leur lanterne magique, ou, plus tard, leur "cinématographe" et projetaient, dans un relent d'acétylène, devant un public d'une extrême indulgence, de vieux films rayés, non sans accompagner la projection de savoureux commentaires qui, à eux seuls, justifiaient le déplacement.

Il est curieux de constater que les bâtisseurs de l'église avaient disposé, dans les murs, un certain nombre d'alvéoles de terre cuite en forme de conques destinées à améliorer l'acoustique.

On y distinguait les enfeus où figurent le lion de Tromenec et le pélican des seigneurs de COUM et LANNILIS. L'enclos triangulaire du cimetière, aux tombes maintenant aplanies s'étendait à l'Est entre la chapelle et la route. A l'entrée du couvent, l'antique et traditionnel figuier prodigue, l'été son ombrage.

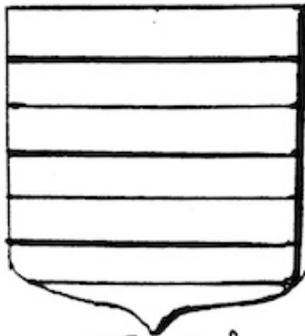
La maison du prieur, à l'écart du couvent, propriété de Monsieur MARCHAND, se dresse au carrefour de la nouvelle route touristique et de l'ancien chemin de LANDEDA. On s'étonne d'y découvrir un mûrier, spécimen assez inattendu de végétation provençale que certains ordres avaient coutume de planter, ainsi d'ailleurs que des figuiers, au seuil de leurs communautés.

Le logis d'habitation jouxte la chapelle. Il se prolonge par les communs, surmontés d'un pigeonnier. La maison qui abrita jadis la bibliothèque, avec son escalier extérieur couvert d'un auvent, avec son plafond voûté et ses vastes cheminées a gardé tout son caractère.

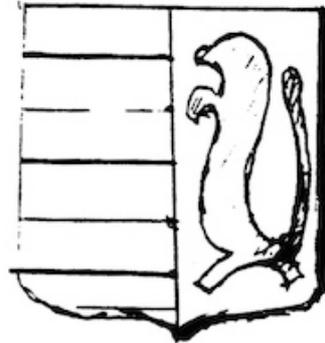
Toute la cour intérieure, son vieux puits décoré, ses grandes arcades, son cloître constituent un ensemble architectural aux proportions parfaites et s'ouvre sur un vaste jardin quatre fois centenaire dont le vieux mur d'enceinte a, lui aussi, vaillamment résisté aux atteintes du temps.

Là, tout est calme et silence. L'été, dans la pénombre du crépuscule, alors que les vieilles pierres exhalent encore la chaleur du jour, que les chouettes silencieuses quittent les ruines de l'antique chapelle, que le vieux figuier laisse flotter dans l'air son discret parfum, on se prend à évoquer le passage furtif des religieux en robes de bure vaquant aux derniers travaux du soir ou regagnant, dans un léger crissement de sandales, leurs cellules où le bruit régulier des vagues sur la plage toute proche et le cri immuable et monotone des oiseaux de mer bercèrent si longtemps leur sommeil.

ARMES FIGURANT DANS LE COUVENT DES ANGES



au Chastel
(rouge et or)



Mi partie Chastel, mi partie {Norman
des
Carman
(de Trémoules)



Pelican des Coum (Or sur fond d'azur)

G. MENUT

Sources : Bulletin de la Société Archéologique du FINISTERE (1916)
Fonds LE GUENNEC (Archives du Finistère)
Vie des Saints de Bretagne Armorique (A. LE GRAND)
Renseignements dus à l'extrême obligeance de Madame LE BARS
de QUIMPER et de Monsieur Jacques DESHAYES, fils de Monsieur
Eugène DESHAYES
Archives de LANDEDA (Abbé CASTEL)



COMPLEMENT à l'article sur le Couvent des Anges
(C.F. M. HERVE MARTIN, Professeur à l'université de Haute Bretagne)

Au XV^{ème} siècle, on assiste à une multiplication des couvents. A eux seuls, les Franciscains en forment 16 et les Carmes quelques-uns. Après 1434, en Bretagne comme dans les Iles Anglo-Normandes ou en Ecosse, on voit des couvents s'installer dans les îles (5) ou près du littoral : à l'île Verte près de Bréhat, en 1436, à l'île Vierge avant 1438, à Ste Catherine du Blavet (près de Port-Louis), dans une des Sept Iles, au large de Perros Guirec avant 1451, à l'île Cézembre en face de St-Malo en 1468.

Ces religieux, fondateurs d'établissements marins, menèrent là, comme en s'en doute, une vie fort rude et non exempte de dangers du fait des tempêtes, des naufrages et aussi, à l'époque, de l'incursion assez fréquente des pirates.

On ne trouve guère de traces de ces premiers couvents, de construction fort modeste qui n'ont pas résisté aux atteintes du temps. Toutefois les moines de l'île Vierge y séjournèrent durant environ 150 ans.

Au cours des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, les moines des Iles préfèrent se replier peu à peu sur le continent.

Ceux des Sept-îles gagnèrent Tréguier, ceux de Ste Catherine du Blavet se replièrent à Port-Louis, ceux de l'île Cézembre à St-Servan (1693), quant à ceux de l'île Vierge ils profitèrent pour établir leur nouveau couvent, suite à l'offre généreuse de Tanguy du Chatel, dans le vallon des Anges, à l'Aber-Wrac'h.



Renseignements aimablement
communiqués par le Docteur
GUILLON, représentant la
famille MIGNARD proprié-
taire de l'ancien Couvent
des Anges.

G. MENUT

LA FUSION DES COMMUNES DE LANDEDA ET DE BROUENNOU

Des cinq croix d'argent qui marquaient les processions d'avant guerre, à Landéda, la plus originale, la plus belle -celle qui demeure seule aujourd'hui- était nommée "an eil groaz", la seconde croix. Les autres avaient des fonctions propres ; telle convenait à telle classe d'enterrement; telle à de petites sorties ou le feu de la St Jean, celle-ci devait toujours être précédée d'une autre croix. C'était, en effet, la croix de Brouennou, paroisse réunie en 1822 à celle de Landéda ; elle ne pouvait donc avoir le pas sur celles de Landéda, de même que les croix tréviales devaient se faire précéder, autrefois, de celle de la paroisse-mère.

Cette étude, un peu longue, un peu fastidieuse peut être, va tenter d'expliquer les raisons de la formation de cette paroisse, de son accession au titre de commune en 1789, et les conditions dans lesquelles ses terres se partagèrent entre Landéda et Lannilis.

Le plus ancien catalogue des bénéfices ecclésiastiques de l'évêché de Léon, en date de 1330 , nomme bien les paroisses de Landéda et de Lanna-Ecclesiatic (Lan-Ilis) mais Brouennou n'y figure pas. Les listes de la réformation de la noblesse de Léon pendant les années 1426-1427 et 1441-1448 citent les familles nobles de chacune des paroisses précédentes : dans celles de Landéda, il y a bien des noms qui se retrouveront plus tard sur les registres de Brouennou ; les Le Baillif, Lohodan, Kerasquer, Kerouartz (branche cadette) ; on peut y lire toutefois que "Yvon Salou, de Brouennou, fillette de Landéda, a été ennobly l'an 1445". D'autre part, le bulletin diocésain de 1915 cite un acte du Saint-Siège, du Pape Paul II, en date de 1465, qui accorde à Yves Kergoez, cleric de Léon "l'église de Broenou devenue vacante parce que le titulaire, Tanguy Le cam, s'est laïcisé et s'est marié". Il est question d'église, mais non de paroisse : Brouennou est trêve de Landéda. Elle acquerra son indépendance au début du 17^e siècle, puisque les registres paroissiaux s'ouvrent sur l'acte de baptême de François Concq, fils de François et d'Elisabeth Guiziou, le 22 Septembre 1639, avec la signature d'un recteur Briant, qui saura affirmer ses droits quand le 25 Avril 1647 "Catherine, fille légitime et naturelle de Guillaume an Ostis, dit Eostis, et Marie Tanguy, son épouse, de la paroisse de Brouennou, fut baptisée dans l'église paroissiale de Landéda sans autorisation"....

Brouennou est donc une paroisse. Elle a son recteur, et parfois un vicaire "subcurator" , soit sous-curé . Mais quelle paroisse ! Autour de l'église, quelques villages bien soudés : le bourg, Kergleuz, Kéravel, Poularbarbu, Kervian, Streat-Glaz, Croaz-Anès, Leuriou, Penarc'hreac'h (bras et bihan), Kerarbourg. Puis, enclavés dans Lannilis, une partie de Prat ar C'houm et de Caméan, signalée par la croix mérovingienne encore en place sur la route de Lannilis aux Coum, et, presque en bordure du ruisseau de la Motte, les villages de

Kerhernic, Drezidou, Kerasquer-Vian, Porleac'h (1). Enclavée dans Landéda des villages de Lohodan (2) ; quant aux terres roturières de Kersal, elles étaient indivises entre les 3 paroisses, symbolisées par l'ensemble des 3 croix du village, appelées "Kroaziou an tri Person" , les croix des 3 recteurs : mais Lannilis gardait elle aussi deux enclaves, l'une à Brouennou-Bihan, l'autre à Prat-al-Lan...

Le système des enclaves nous choque aujourd'hui en raison de notre conception linéiforme de la frontière. Il était fréquent jusqu'à la Révolution : Lanildut et Plourin avaient des enclaves dans la paroisse de Landunvez, qui, elle en avait dans Brelès et Plourin. Il tenait parfois à des raisons d'organisation religieuse (comme le diocèse de Dol qui avait trois paroisses dans notre Finistère actuel) ; ici, il convient de la rattacher à l'origine , à la propriété seigneuriale. Le seigneur a l'entretien de l'église de sa résidence et entend que tous ceux qui dépendent de son autorité, vassaux ou serfs, fréquentent cette église, dont il se réserve par ailleurs la présentation, soit le choix du desservant.

Essayons d'y voir clair en feuilletant les registres paroissiaux, nous sommes en 1704. Le recteur, Marc Person, est un poète, auteur de cantiques dont aucun, hélas, ne figure dans nos remarquables recueils bretons actuels ; il ne peut rédiger un acte sans laisser courir son inspiration avec sa plume. "Goulven Maçon, ménager, âgé de 51 ans environ, qui demeurait au village de Porleac'h-Bras dans la paroisse de Brouennou, après avoir reçu tous les Sacrements, mourut le 13 Mars 1704, dont le corps fut enterré dans le chœur de l'église (3). Goulven Maçon était un très honnête homme et aimé de tous les gens de bien , fort assidu aux festes et aux dimanches à se trouver à la grand'messe dans sa paroisse et qui fréquentait fort souvent les sacrements et était fort dévot. Son corps fut accompagné d'un grand nombre de personnes, tant de Brouennou que de Tréglonou, de Lannilis et d'ailleurs. On pleura beaucoup sa mort. Mr le Recteur de Brouennou, qui était son cousin, officia et chanta la messe et Mr le Recteur de Brouennou chanta aussi la messe après". Belle oraison funèbre, bel enterrement, inhumation dans le chœur ! mais était-ce trop pour celui qui chaque dimanche, s'en venait, par tous temps et par quels chemins, de son village distant d'une bonne lieue du bourg.

(1) - Porzleac'h, le "port" est l'anse de la Motte, Leac'h, lec'h ; lia, autant de formes pour signaler une pierre levée d'origine gauloise

(2) - d'où l'acte d'état civil : "ce jour, 26 frimaire, l'an cinquième de la République française, une et indivisible, devant Jean Bihannic, officier public de la commune de Brouennou, ont comparu François Quémeneur, forgeron, demeurant à Loc'hodan en Brouennou, assisté de Jean Colin, cultivateur, demeurant à Loc'hodan en Landéda..."

(3) - sans doute à côté de son père "Jean Maçon, dit vulgairement Ma Doue, de Kerasquerbian, inhumé dans la 3è tombe du côté "du Nord au bout du chœur" (1693)...

Poursuivons. Six mois plus tard, le 1er Septembre, sa veuve, Jeanne Bian, âgée de 30 ans, se remarie avec François Farouel veuf de Bohars, âgé de 40 ans. N'y avait-il pas de délais de viduité ? mais je ne pense pas qu'il y ait eu non plus de "komboud", car le témoin était son proche voisin, son propriétaire. "Haut et puissant seigneur François Gilles Michel de Kerouartz, écuyer, seigneur de la Motte" qui avait déjà été parrain d'une enfant née du mariage précédent. Une fille naîtra le 16 Septembre 1705 ; sans qu'on puisse trouver trace du décès de Farouel, Jeanne Bian est de nouveau mariée le 11 Janvier 1706 (3 maris en 2 ans) avec Alain Pervez de Trégarantec, âgé de 27 ans. De ce troisième mariage naît une fille le 10 Octobre 1706, et le 17 Septembre 1707, un fils, Jean Pervez, qui deviendra recteur de Brouennou en 1745: nous le retrouverons à la Révolution.

De tout ceci, je crois pouvoir déduire que la ferme de Porléach, propriété des Kerouartz de la branche cadette, celle qui figure dans toutes les listes de reformation de Landéda, alors que la branche aînée, celle des listes de Lannilis, porte la mention : Olivier de Kerouartz, seigneur du dit lieu, était de tradition tenue par la famille Bian, avec succession éventuelle pour les filles, à qui on s'empresse, comme ici, de fournir des "princes consorts" et dont les enfants pourront prendre leur part aux bénéfices dont dispose le seigneur, en particulier le droit de présentation à la paroisse de Brouennou.

Ce n'était pas une riche paroisse. Le Recteur ne percevait que 200 livres de dîmes et 60 livres pour l'acquit des fondations. Pourtant, à part deux démissions enregistrées à la fin du XVII^e siècle, ces prêtres s'attacheront à leur petite église ; Marc Person, le poète, y demeurera 25 ans, Laurent Pérez 20 ans, Jean Pervez 47 ans. Le presbytère est là encore, debout, près de la chapelle....

La paroisse comptait 300 "communiant". Dans les registres du XVII^e siècle, on retrouve bien des noms d'aujourd'hui; les Coum, Marec, Guiziou, Tillenon, Guélenoc, Potin, Léost, Maguer, "L'ostis" ou "An Ostis", des Quéméneur, Dizerbo ; d'autres inconnus désormais, les Malabrouz, Gaignon, Goulfen, Abandré. Une famille jouit d'une certaine préséance : "Le Baillif, dominus de Kerambourg" en 1654, mais "damoiselle Jeanne Le Baillif, marraine de Jeanne Dizerbo", déclare ne pas savoir signer. On lit également qu'en 1658, Claude L'Aut, fils d'"Honorables gens Laurens et Louise L'Aut" (sans doute Laot) a pour parrain "haut et puissant seigneur messire Claude de Kergorlay, seigneur de Tromenec".

La population comprenait des artisans : un charpentier et un maréchal au bourg, des maçons un peu partout, des matelots, un "couvreur d'ardoises" au Drezidou, Jean Goulfen, un "consturier" (tailleur) à Loc'hodan. Il y a également un Gabriel Trian, gardien des batteries du Roy; mais la majorité des hommes sont laboureurs, ou ménagers (fermiers). Le géographe Ogée, qui a visité le pays en 1778, écrit dans son Dictionnaire, le territoire de Brouennou "est excellent et bien cultivé, en partie par les femmes des habitants qui sont fort laborieuses et qui prennent soin de la culture des terres tandis que leurs maris sont occupés à la pêche ou dans la marine". N'oublions pas

que Brouennou est paroisse maritime et que ses habitants, marins, pêcheurs à pied, artisans ayant un rapport plus ou moins proche avec la construction navale, sont soumis au régime des classes, qui les rappelle au service des vaisseaux du Roi ou de l' Arsenal de Brest dès que survient une guerre (elles furent nombreuses) ou une expédition maritime (1)

A Mgr de la Marche, évêque-comte de Léon, qui a prescrit à ses recteurs une enquête sur la mendicité, le fléau de l'époque, le recteur Pervez, bien plus optimiste pourtant que son confrère de Landéda, répond qu'à Brouennou, une seule personne mendie : une orpheline qui tombe du haut mal (droug huel, l'épilepsie) et trouve difficilement à s'engager, mais il en vient des paroisses voisines et même des étrangers. Trois familles ont du bien et font des aumônes ; huit, aisées, peuvent elles aussi aider les pauvres. Vingt autres, sans vivre dans la pauvreté, sont trop chargées d'enfants (quatre soeurs, toutes mariées, ont entre elles trente-six enfants) et doivent acheter du blé en Juin et en Juillet. Restent dix familles de "pauvres honteux"(2) qui ne mendient pas, mais faute de terres, sont obligées de vendre, aux approches de la Saint-Michel, leurs meilleurs grains pour payer leur petite ferme, et doivent le reste de l'année tout acheter, n'ayant "rien à vendre si ce n'est un peu de choux et le peu de goémons qu'ils tirent de la grève", et le recteur ajoute "je ne peux pas leur attribuer la fainéantise : je les vois travailler nuit et jour". Deux protestations, toutefois, de sa part : l'une contre la Déclaration du Roy du 2 OCTOBRE 1772 qui autorise la coupe des goémons pendant trente jours pris dans les trois premiers mois de l'année, alors qu'elle avait lieu, jusque-là, "depuis la Saint-Marc jusqu'à la Saint-Goulven", soit au printemps, du 25 Avril au 4 Juillet, après les semailles pour le séchage (3) ; l'autre contre le fait de contribuer avec la paroisse de Landéda pour la taille des fouages et d'être taxée pour un tiers de la redevance totale, alors que Brouennou n'est le tiers de Landéda ni en monde ni en terre, et qu'ainsi "ses paroissiens sont beaucoup plus vexés dans ces tailles que ceux de Landéda". Pourtant ceux-ci ne semblent pas riches, puisque d'après la réponse de leur recteur, "l'eau de puits, un peu de pain d'orge sec et de lait mendiés, des briniques (sic), quelques mauvais poissons, voilà l'ordinaire de nos pauvres". Et à Landéda, il y a 40 familles à la mendicité !.

(1) - La guerre d'Indépendance des Etats-Unis a laissé, à Ouessant, 107 veuves. Lire à ce sujet le roman d'Henri Queffélec "Un homme d'Ouessant".

(2) - Pauvres, mais ayant honte de mendier "gant ar vez", comme dit Jakez-Per-Hélias (Tradition bretonne, le savoir-vivre)

(3) - L'étude de la réglementation des goémons fera l'objet d'un chapitre spécial commun aux deux paroisses.

Brouennou a 300 communiants, c'est-à-dire, environ 400 habitants. De 1640 à 1660, en vingt ans, j'ai compté 128 naissances, en moyenne 7 par an. En 1707, j'en trouve 22, mais en face 10 décès d'enfants, dont 5 dans les jours qui suivent leur naissance, 4 de moins en 2 ans et un de 9 ans. Dans les deux années qui précèdent, sont morts , 15 enfants de moins de 2 ans, 3 de moins de 6 ans ; dans la famille de Mandez Goulfen et Marguerite Malabrous, de Croas-Anès, les enfants, Sébastien (4 ans) Marie (6 ans) Goulfen (9 mois) décèdent entre le 12 et le 18 Mars 1806. Mortalité infantile fréquente : les accouchements sont faits par des matrones de plus de 80 ans parfois. Comme le signale, en 1873, M. Kerboul, recteur de Landéda, des 3 sages-femmes qui exercent dans sa paroisse, aucune n'a été ni instruite ni reçue : il promet bien d'engager quelqu'une à suivre le cours créé à St Pol par Mgr de la Marche...

En vain, car à la fin du XIX^e siècle, en Bretagne, à une époque où ces cours étaient nombreux, suivis même par des femmes de médecins, la parturiente refusait le docteur, par pudeur, parce qu'il était un homme, et le mari, la sage-femme, par avarice parce qu'il fallait la payer. Epidémies aussi sans doute, naissances gémellaires fréquentes. Encore faut-il que les matrones, toutes incapables qu'elles sont, sachent prévoir la mort de l'enfant qu'elles essaient de mettre au monde et leur donner le baptême à temps, afin que la sépulture "chrétienne" soit accordée un petit cadavre. La loi est formelle à ce point, comme le témoigne cet acte de décès trouvé dans les registres de Landéda : "Deux enfants, fils légitimes de Pierre Téréné et de Marguerite Marziou, son épouse, de Kerviré, y nés et morts, l'un sans baptême et l'autre après avoir été ondoyé par Françoise Justin, le 11 Septembre 1775, ont été inhumés le lendemain au cimetière de cette paroisse, le premier dans l'endroit pour ce destiné, et le second dans la terre bénite, en présence du père et d'Alain Marziou". Dans l'endroit pour ce destiné : c'est-à-dire le long du mur du cimetière, avec les suicidés, les hérétiques et les Anglais.

Quelques décès également chez les jeunes, au sortir de l'adolescence (tuberculose, déjà), chez les femmes épuisées par de nombreuses naissances: mais une fois le cap franchi, on atteint, surtout chez les femmes, l'âge de 80 ans. Le bon air, les produits d'une terre non polluée et d'une mer généreuse compensent bien des choses...

Brouennou ne vit pas en vase clos. Les relations sont fréquentes avec les paroisses voisines, peut-être davantage par la voie de mer, l'Aber-Benoît, que par les mauvais chemins vers Landéda et Lannilis. Pour 12 mariages célébrés entre le 1er Janvier 1703 et le 31 Décembre 1707, 13 des conjoints sont de Brouennou, les 11 autres sont de Ploudalmézeau (1). Il paraît assez mal porté, pour un veuf ou une veuve de la paroisse de prendre femme ou mari sur place ; mieux vaut, comme Jeanne Bian, aller chercher "fortune" ailleurs...

(1) -en réalité St Pabu est une trêve de Ploudalmezeau

Quelles étaient les maisons ? On cite le manoir de Keraurbourg. Les fermes, elles, devaient être du type de celle de notre vieille amie Jeanne Bodénès (famille Léost) au Gorréquér-Coum, si j'en juge d'après la description datant de 1832 d'une maison incendiée à Kerasquer, "de 24 pieds de long, 18 de large, l'écurie au bout de devant de la maison (17/18 pieds) et au nord de l'écurie une étable (17/14 pieds), mais la maison nouvelle (Ty nevez) faisait 37 pieds soit 11 mètres de long sur 5 de large".

L'église n'était certainement pas le banal édifice actuel, construit dans le style si plat de nos églises du XIX^e, comme notre église paroissiale ou notre chapelle de Ste Marguerite. Peut-être a-t-on conservé la verrière du chevet, les ogives des portes et fenêtres ; mais était-il une paroisse du Léon si modeste fût-elle, pouvant se contenter d'un clocheton et d'un seul autel ? En 1693, on voit le recteur faire fondre une vieille cloche de 213 livres et la remplacer par une neuve de 261 ; il fait peindre le dais et le pavillon de l'autel de la chapelle de la Vierge, dans laquelle sont plusieurs sépultures. L'autel qui demeure, avec les anges adorateurs sont du XVIII^e siècle, les statues de l'Ecce Homo et de Saint Gouesnou bien antérieures...

La paroisse avait, outre l'oratoire de Saint Gouesnou, utilisé comme ossuaire deux chapelles annexes, celle de St Tanvaioc (ou St Eveldoc), où l'on honorait également St Jean Baptiste, puis celle de St Tanvaï. Cette dernière dépendait de la seigneurie du Coum ; elle avait été érigée en simple chapellerie avec desservant nommé sur présentation des seigneurs du Coum, dont elle contenait les tombeaux. Le Coum appartenait à Lannilis ; mais quand, le 2 Octobre 1670 est célébré dans cette chapelle, dite Notre Dame de Tanvaï dans l'acte de mariage l'union de F. Tanguy de Ploudalmézeau et de Jeannie Malabrous de Brouennou, l'officiant est le recteur de Brouennou, et l'inscription se fait au registre de Brouennou : je pense donc pouvoir revendiquer pour notre petite paroisse cette chapelle, qui devait être, plus tard, comptée parmi celles de Lannilis. La pierre tombale fut d'ailleurs transportée à Lannilis, puis à Brest ; elle se voit aujourd'hui au château de Kerjean avec les armes des Coum ; "D'or au pélican en sa pitié d'azur".

La chapelle possédait, dit-on, une statue de Notre Dame demeurée intacte lors de l'incendie qui, sous la Révolution, détruisit l'édifice. Jetée à la mer, elle fut retrouvée par des pêcheurs. Serait-elle encore conservée ? (1).

J'ai cité le nom d'un gardien du Fort du Roy. Ce fort faisait sans aucun doute partie du système de défense monté par Vauban à la fin du XVII^e siècle. Quelqu'un a-t-il gardé le souvenir de son emplacement ? Les recherches devraient s'orienter naturellement, vers l'entrée de l'Aber-Benoît.

(1) Une note de Jean Claude Le Goff m'apprend que le château du Coum, qui ne comportait pas moins de 17 cheminées, tombé en ruines, a servi à la construction de la ferme actuelle, mais que le portail aurait été expédié en Amérique. Un souterrain reliait le château à la chapelle, distante de 600 mètres.

La paroisse au XVIII^e siècle comportait deux éléments essentiels, le recteur, titulaire d'un bénéfice à charge d'âmes, astreint à la résidence et présenté, nous l'avons vu, par un seigneur, descendant du fondateur de l'église et, d'autre part, le général, ou corps politique (en gros le conseil municipal d'aujourd'hui), dont l'assemblée se tenait dans le porche (voir à la Collégiale du Folgoët, sous les statues des douze apôtres) ou dans l'église même ; le général avait son président : après lui, à la deuxième place, le recteur. J'ai retrouvé quelques délibérations du Général de Landéda, mais rien pour Brouennou.

Le dernier recteur, Jean Pervès, que nous connaissons déjà, a pris possession de son poste, dans sa paroisse natale, en 1745... Il y est encore au début de la Révolution. Son presbytère est modeste, il est entouré d'un jardin et d'un verger clos de murs (1). Il y vit heureux, très proche de ses paroissiens, toujours soucieux de visiter les malades, de leur apporter les Sacrements. Navré, par exemple, de ne pouvoir qu'administrer l'Extrême-Onction à un paroissien mort subitement.

Pourtant, une menace plane. Le recteur de Lannilis, Monsieur Le Duc, demande à l'évêque de Léon de rattacher le centre de Brouennou et sa part du village de Loc'hodan à la paroisse de Landéda et les enclaves à celles de Lannilis ; il accepterait volontiers de céder en outre quelques terres à Landéda pour bien montrer qu'il n'agissait pas par intérêt : un tel échange lui ferait gagner 69 paroissiens, répartis sur onze fermes lui valant 110 livres de revenus, mais aussi perdre des terres dépourvues d'habitants lui rapportant 200 livres...

Le 14 Juillet 1789, Brouennou est en fête. Il n'y a pas de Bastille à prendre : tout simplement on y célèbre le double mariage d'Hervé Guellenoc (2) veuf de Louise Abiven, de Brouennou, et de Marie-Yvonne Tréguer, fille de Pierre et de Gilette le Vourc'h, d'une part ; de l'autre, de Jean Tréguer, fils des mêmes, et de Marie Léost, originaire de Saint-Sauveur de Brest, domiciliée de fait à "Saint-Pabud, trève de Ploudalmézeau" et de droit à Landéda. Trois prêtres sont présents : le Recteur Jean Pervès, F. Jacob, curé de St-Pabu, Dalabardon, curé de Landéda...

(1) Jean Lossouarn m'a montré, une pierre de ce mur, devant la porte principale, portant la date 1608;

(2) Le marié signe en script GUELENEC. Le nom s'est d'abord écrit Quélenoc. Kelen, en breton, signifie Houx : Quelennec correspond donc au nom français la Houssaye. Il faut aussi tenir compte de la prononciation, dans certaine partie du Nord-Finistère, de la termination eg : touseg (crapaud) se dit chez nous tousog.

Le Décret du 14 Décembre 1789 va faire de Brouennou une commune avec un corps municipal de 3 membres. En face, la trêve de St Pabu se détachait définitivement de Ploudalmézeau, tandis que la paroisse de Tréménac'h était intégrée dans la commune de Plouguerneau. Quels furent les membres du premier corps municipal, nul écrit ne nous le donne. Après les élections de Décembre 1792, deux noms vont seulement apparaître, Jean Bihanic et Goulven Ac'h. Brouennou faisait partie avec Landéda, Plouvien et Bourg-Blanc, du canton de Lannilis, qui relevait du district de Brest.

Le 12 Juillet 1790, la Constituion civile du Clergé qui faisait disparaître l'évêché de Léon en l'incorporant dans un diocèse couvrant tout le département du Finistère, supprimait les ordres religieux et imposait au Clergé de prêter serment de fidélité à la Constitution. En raison de certaines dispositions de cette Constitution, en particulier l'élection des évêques par l'ensemble des citoyens, la plupart des prêtres refusèrent le serment. Dans le Léon, 17 seulement acceptèrent de jurer : des aumôniers à Brest, quelques religieux et 5 recteurs sur 80, ceux de Tréouergat, Kernilis, Saint-Thonan, la Forêt et Brouennou. Le chanoine Téphany, qui relate les faits, ajoute " à la décharge du recteur de Brouennou, qu'il était, vu son âge très avancé, tombé presque dans l'idiotisme"...



René GEORGELIN

CONTES D'ENFANTS

LA CITE DES PIEGES

Il était une fois un roi qui se fit voler sa couronne. Je décidai de partir pour la reprendre aux voleurs. Je savais qu'ils habitaient la forteresse de Monpagne. Pour y accéder, je devais traverser la cité des pièges . Je partis et frappai à la porte de Kharé, alias la cité des pièges. On me dit d'attendre. Je fus enfermé dans une vieille cabane. Le lendemain, on me dit que je pouvais sortir. Je traversai Kharé et rencontrai toutes sortes d'êtres, tous aussi laids les uns que les autres. Je sortis par la porte nord et traversai les côtes des fins fonds, les grottes de la lamentation, les terres du vampire pour arriver enfin à la forteresse de Monpagne. Là, j'entrai par dessus le grand mur. Je rencontrai des morts vivants que je tuai avec vaillance, puis un gobeur de vase qui fut plus dur à abattre.

Je récupérai la couronne et délivrai la princesse que je ne connaissais pas. Elle s'appelait Aurore.

A la porte de mon royaume, je fus fêté comme un héros et me mariaï avec Aurore.

VALERIE.

(suite page 27)

LANDEDA SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET

(suite)

LA VOIRIE

Les chemins

En ce début du 19ème siècle, partout sur le territoire de LANDEDA courent de multiples chemins...

Ils sont bien vieux ces chemins... Ils sont nés au temps lointain de la Gaule, d'abord simples pistes serpentant dans la dense forêt celtique puis desservant les premiers champs, fruits du défrichement.

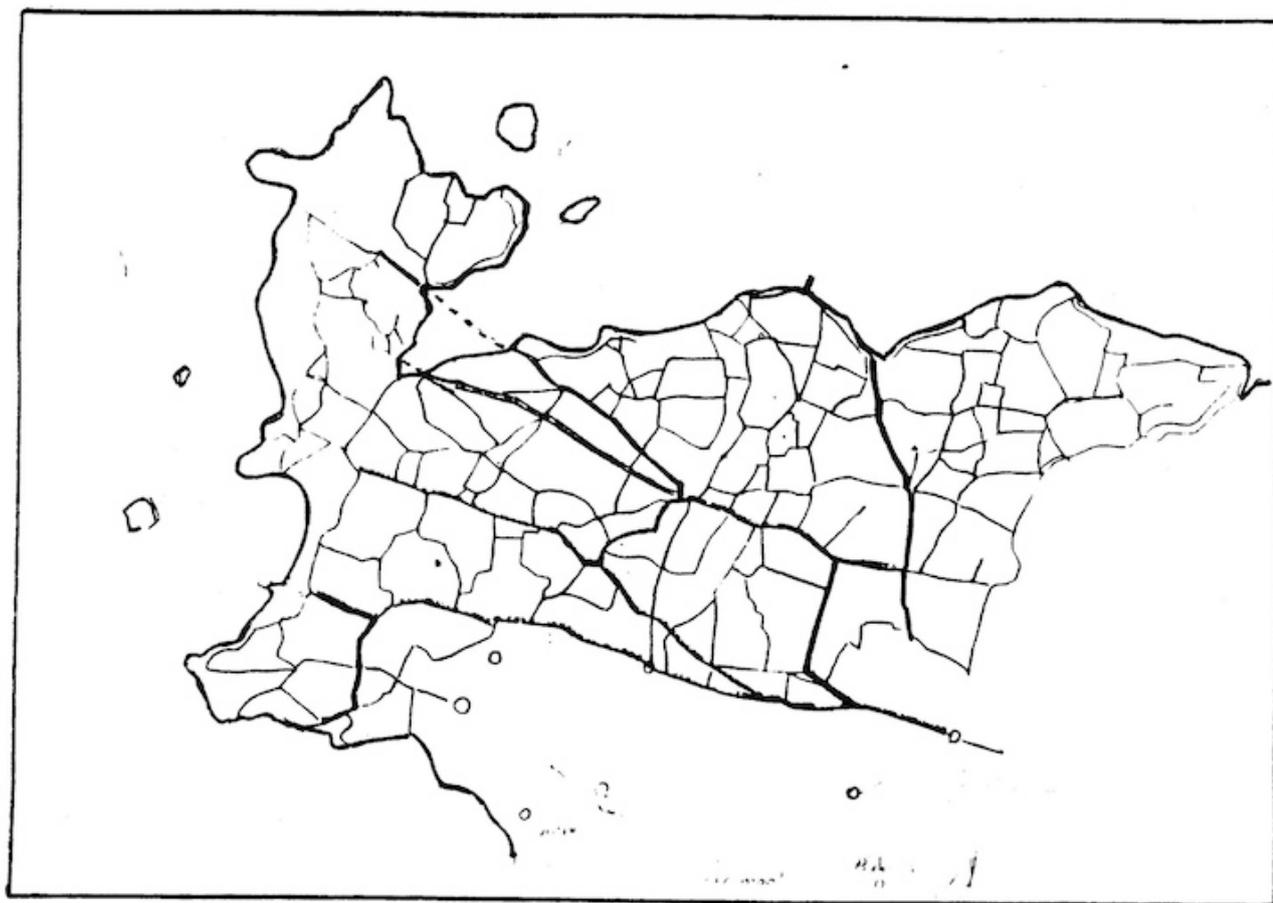
Le poète Jos Parker les a chantés dans "Le Livre Champêtre" (Caillière éditeur). Il n'en retient que le charme, la beauté, le mystère :

"Les chemins bretons sont des fantaisistes

Qui vont de travers au lieu d'aller droit,

Ils seront toujours aimés des artistes..."

Il ne les voit qu'avec ses yeux de poète. C'est qu'ils ne sont pas des fantaisistes mais jouent un rôle éminemment économique et social, permettant la desserte des terres cultivables, unissant les hameaux, délimitant les propriétés. Les hauts talus qui les bordent protègent du vent et de la pluie, atténuent le ruissellement préjudiciable à la terre, procurent le maigre bois de chauffage par leurs arbustes et leurs ajoncs et fournissent en partie la litière des animaux.



Ne semble-t-il pas avoir été écrit pour eux ce texte dû à Lucien Romier dans "Notre France" (Hachette. Editeur. 1933) ?

"C'est au tracé des vieux chemins que l'on reconnaît la figure originelle d'un coin de campagne française. Le chemin n'a guère de rapport avec la route que par rencontre : la route est pour le passant, le chemin pour l'habitant.

La France moderne a l'orgueil de ses routes. La France ancienne montrait un prodigieux réseau de chemins. Beaucoup de ces chemins subsistent encore. Les uns sont très apparents, élevés tant bien que mal à la dignité de petites routes pour les besoins d'accès au village. Mais la plupart se cachent dans les champs, viennent frôler le portail d'une ferme, puis courent vers un hameau. Aux carrefours, ils arrivent de guingois...

Le chemin, si humble ou négligé qu'il paraisse, représente un produit de haute civilisation , un signe de richesse ancienne, une preuve de stabilité sociale et de respect des droits de chacun.

Les vieux chemins se trouvent en grand nombre dans les pays riches et de petite propriété où la moindre parcelle est disputée.

Ils sont bien vieux les chemins de France, on les dirait aussi vieux que les ruisseaux ou les rivières. Les plus anciens titres de propriété les mentionnent comme si leur tracé et leur destination n'avaient jamais varié. Ils ont autant de siècles que les relations de village à village, de hameau à hameau dont ils conservent, seuls, la mémoire. Ils sont vieux et, par définition, ils sont tortueux. Tortueux avec raison, car ils bornaient les champs en même temps qu'ils desservaient."

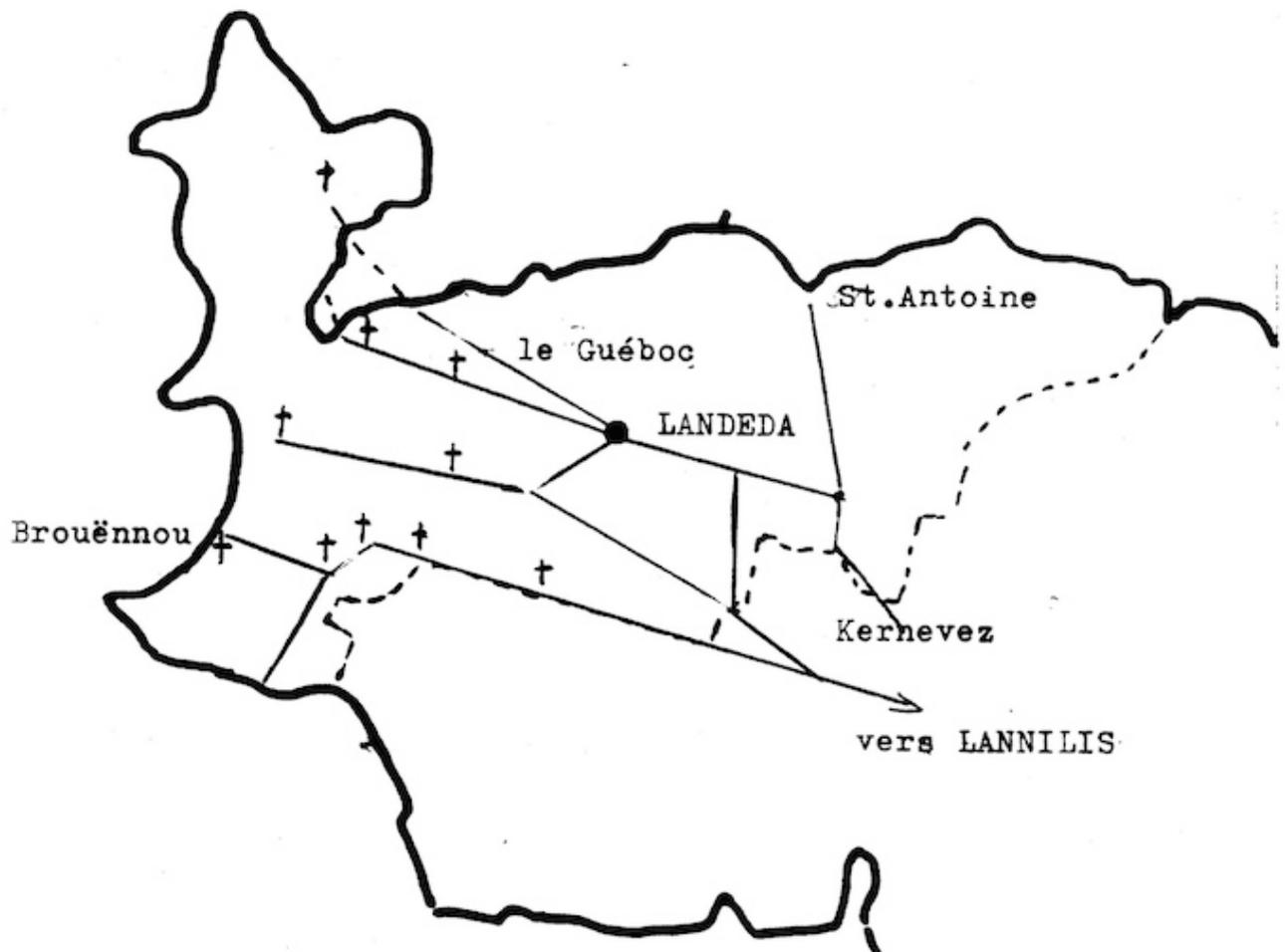
LES ROUTES

A côté de ce dense réseau de chemins, il existe quelques voies plus importantes. Rien à voir avec les routes que nous connaissons ; tout au plus des chemins plus larges, plus carrossables pour des raisons économiques. Ces routes sont nées du besoin de communiquer avec la commune voisine LANNILIS et plus secondairement avec BREST. Ce sont elles qui mènent à la côte et permettent l'acheminement du goémon.

La route qui vient de LANNILIS pénètre à LANDEDA, non loin de Kernévez. D'une part, elle conduit à la mer, empruntant le tracé de la voie romaine, jalonnée par les croix de Ker-Ar-Groas alors appelée "Croas en hent gam" ou "le petit semeur" ou "Kroaz en aer kam" ou "Croaz ar Sarpant" puis Croas-Cren, Stréac'h-Glas et Croas Anès ; d'autre part, elle oblique sur la droite et atteint la route actuelle non loin de Bon Plaisir.

A Bel Air aboutit aussi un chemin qui plonge sur Saint-Antoine.

Du bourg partent 3 routes conduisant au rivage : la première passe par Kerhuelguen, Croas-ar-Bars, Kérisquin et Prat-a-Lan ; la seconde emprunte le tracé de la route actuelle et, par Croas-Huella alors appelée Croas Créis, atteint Poulcansot mais est arrêtée par la mer (croix de Pen ar hent bras : le terminus) ; la troisième, par le Guéboc conduit à la presqu'île de Sainte-Marguerite atteinte en traversant la grève jusqu'à Poulloc.



Entretien

C'est aux habitants de la commune qu'incombe l'entretien des chemins. La loi du 21 MAI 1836 précise le domaine d'application de la taxe de prestations et prévoit la possibilité de demander une prestation de 3 jours, véritable impôt en nature fixé par le conseil municipal.

C'est ainsi que le 24 JANVIER 1836 le conseil municipal, faisant référence à la loi du 28 JUILLET 1824 et vu l'arrêté du Préfet du 23 NOVEMBRE 1824, particulièrement l'article 17 de la circulaire du 26 NOVEMBRE 1835 et le mémorial du sous-préfet du 12 JANVIER 1836, n° 118, considérant que les chemins vicinaux de la commune sont dans un état parfaitement passable, arrête :

- 1) de fixer à 2 journées la prestation à exiger par chaque individu
- 2) à une simple journée de cheval,
- 3) à une simple journée de charrette.

Le prix de la journée d'homme est fixé à 75 centimes, celle de cheval à 75 centimes et celle de charrette à 1 franc.

Le Conseil fixe l'ouverture des travaux comme il est mentionné dans le rôle des prestations en nature.

Le 8 Octobre 1837, alors que les chemins sont dans un "état assez mauvais", le conseil diminue les prix pratiqués et les établit respectivement à 60, 60, 75 centimes.

Le 21 AOUT 1839, le conseil fixe le commencement des travaux au 27 SEPTEMBRE. C'est à dire après la période de récolte du goémon noir. Lorsqu'il sera proposé de remplacer les journées de prestations en nature par des travaux à la tâche, le conseil déclarera d'une "voix unanime" son opposition dans sa séance du 25 FEVRIER 1840.

Durant la période 1830-1848, on a toujours eu le souci d'apporter des améliorations que réclame l'état des chemins.

Le 9 Février 1841, le conseil s'associe au vœu émis par le conseil d'arrondissement demandant "l'achèvement de la route départementale N°7 jusqu'à la mer de l'Aber-Wrac'h en Landéda qui n'est qu'un espace environ un demi myriamètre (1 myriamètre = 1 000 mètres),

1° parce que le port de l'Aber-Wrac'h est un relâche continuel et souvent jusqu'à 200 navires de commerce et quelquefois des navires de l'état et qu'il touche au fort Sézon qui est la principale défense de ce port et des environs,

2° parce que la route existante est en bien des endroits si étroite que 2 voitures se passent fort difficilement

- 3° parce qu'on ne peut dans beaucoup d'endroits pratiquer 2 fossés pour faciliter l'écoulement des eaux,
- 4° Parce qu'en hiver, les fossés s'éboulant à tout moment, la fréquentation devient étonnamment difficile par le peu de largeur de la route.

Les prestations en nature permettent en général l'entretien des chemins, mais il arrive qu'elles soient insuffisantes et que le conseil municipal lance un appel au secours à l'autorité supérieure.

Le 4 AOUT 1844, on a pu réaliser un empierrement important sur le chemin N° 1 qui conduit du bourg à l'Armorique "par un terrain fort inégal et rocheux qui a été nivelé. Mais les travaux n'ayant pu être terminés, on sollicite un crédit de 200 à 300 francs pour terminer cette route qui est celle de la commune la plus fréquentée pour le transport du goémon de la grève tant par ses propres voitures que par celles de Lannilis, Plouvien et même Plabennec. Les pierres sont sur les lieux, il serait fort malheureux pour une commune qui met tant d'ardeur à arranger et améliorer ses chemins d'être obligé de laisser cette route passer l'hiver dans cet état et que si elle n'est pas empierrée, deviendra impraticable pendant tout ce temps et dans ce cas ce sera un ouvrage à recommencer au printemps prochain." Aussi le Maire demande-t-il au sous-préfet d'envoyer "un agent voyer quelconque pour constater l'état des lieux".

La même demande est renouvelée en 1845 (4 Mai) "les prestations ont permis d'adoucir un escarpement qui empêche l'écoulement des eaux à la grève. Cet escarpement est rempli de pierres et l'on ne peut extraire la plupart que par des efforts extraordinaires et mines."

URBANISME

Il n'existe aucun plan d'alignement des constructions dans le bourg. "Le Maire ou adjoint sont sujets à être blâmés, parce qu'ils font avancer les uns et reculer les autres". Afin d'obvier à cet inconvénient, le conseil vote une somme de cent francs pour faire dresser et lever un plan d'alignement. (9 Février 1841).

Ce plan dû à Mr Touzé, employé du cadastre et accepté par le préfet, prévoyait la largeur des traverses du bourg : 7 mètres pour la traverse Lannilis à l'Armorique et Landéda- Les Anges et 5 mètres de largeur pour les autres traverses.

LE PREMIER CANTONNIER

C'est à Jean Marie Pélagie Guillermou que LANDEDA doit son premier cantonnier.

Grâce aux prestations auxquelles sont astreints les habitants, les chemins sont dans l'ensemble dans un état passable, mais elles sont limitées dans le temps et les chemins eux ont besoin d'un entretien permanent. Pour cette raison, le maire a pensé "qu'il y aurait un avantage immense pour la commune à ce qu'on fît travailler toute l'année sur les routes vicinales en ce qu'elles ne deviendraient point à se dégrader comme à présent faute d'un entretien continuel". Le conseil suivit son maire, l'autorisa à prendre un cantonnier 2 jours par semaine payé 150 francs pris sur le budget, somme jugée trop modique et à laquelle on ajouta 50 francs .(9 Février 1843).

Le préfet ayant accordé à la commune une somme de 300 francs, le maire informa le 2 février 1844 les conseillers qu'il avait trouvé "un homme indigent et ancien, connu par son adresse à ces ouvrages qui lui a proposé de travailler pour 3 francs la semaine toute l'année, se réservant 15 jours pour travailler à son profit. Le conseil autorisa le maire "à prendre cet homme et à dépenser le surplus en achats et entretien d'outils et à briser des pierres par des bras indigents". L'histoire ne nous a pas laissé le nom de ce premier employé communal

J. MICHEL



RECTIFICATIF

Madame Jacqueline LE GENDRE, née MINARD, a relevé dans le N° 14, une erreur dans l'article "Une épidémie de variole à Landéda", erreur qui n'est pas due à l'auteur bien entendu. Qu'il veuille bien nous en excuser.

Il fallait lire, page 9, lignes 29-30 : "ce dont fut chargé mon grand-oncle" et non "mon grand-père".

Nous remercions Madame LE GENDRE, petite-fille de François CHAPEL dit FINCH TONIG de nous avoir signalé cette erreur fort regrettable. Par ailleurs, elle précise dans sa lettre que FINCH TONIG, entrepreneur en maçonnerie et menuiserie, a également construit le bâtiment de la Poste à l'Aber-Wrac'h, l'Hôtel Belle-Vue, l'escalier du phare de l'île Vierge et "qu'il a longuement payé de sa personne au cours de l'épidémie de variole de Landéda".

LE SAVIEZ-VOUS ?

Miettes d'histoire locale...

On raconte qu'en 1913 "un banc de sardines, poursuivi par des belugas (1) s'engouffra dans la baie de l'ABER WRAC'H, profond bras de mer, large de 300 m environ à marée basse. Les sardines le remplirent entièrement sur 3 km, formant un bloc compact de plusieurs mètres qui affleurait à la surface et s'étendait jusqu'aux deux bords. Les belugas rôdaient à l'extérieur du barrage, happant les sardines qui s'en échappaient, mais ne pénétrant pas à l'intérieur. Le phénomène dura trois heures, de la mi marée à la pleine mer.

Au renversement de courant, les gros poissons reprirent le large et le banc s'écoula lentement.

Source : Les bateaux de pêche en Bretagne. H. GLOUX et J.Y. MANACH

En 1812, sous le 1er Empire, une frégate américaine entreprit, recherchant l'abri, de remonter l'ABER WRAC'H jusqu'à Paluden, et paraît-il, ne put regagner ensuite la pleine mer. Sans doute l'Etat Major pas plus que l'équipage ne firent-ils guère preuve d'une grande bonne volonté car le navire resta 3 ans au fond de l'estuaire, échappant à tous les dangers. Qui serait venu rechercher une frégate dans une telle retraite ?

J'imagine que nos Américains entretenaient les plus amicales relations avec leurs voisins et Lannilis et de Plouguerneau !!.

Au cours de la guerre 14-18, les Américains, toujours eux!, établirent sur l'île d'Ehr ou du Four une base d'hydravions. En un temps record, l'île s'était couverte de baraques en bois que dominaient deux grands hangars abritant les appareils.

Avant leur départ, nos Alliés laissèrent toute cette agglomération à la disposition des gens de Plouguerneau et de Landéda. C'était là une occasion inespérée de récupérer un excellent bois de chauffage ou de construction. Inutile de vous dire que ce fut un travail vite expédié. Du port, on voyait les baraques s'écrouler comme un château de carte.

Subsistent encore la cale et le plan incliné permettant de hâler les avions de la mer au hangar .

(1) Le beluga est un cétacé de la famille des dauphins et se déplaçant en groupes.

Le célèbre philosophe et lexicographe Littré (1801-1881) auteur entre autres d'un célèbre Dictionnaire de la langue française avait été invité par son ami Besançon, vérificateur des Douanes, à séjourner à l'ABER WRAC'H au cours de la saison estivale. Il continua à y travailler à son Dictionnaire. Par ailleurs, il étonna et peut-être scandalisa nombre de nos anciens car il se baignait chaque jour tout nu à la plage des Anges. J'ajouterai que ce grand écrivain n'avait rien d'un ...play boy.

(D'après Georges Desse).

Le phare de l'île Vierge, un des plus beaux d'Europe dit-on entra en service en 1902.

C'est une magnifique tour de 16 m de diamètre à la base, en forme de tronc de cône. Ses murs, de 4 m d'épaisseur sont faits de pierres de taille en granit de Kersanton.

A l'intérieur, une chemise de briques séparée du granit par une couche d'air, est revêtue d'opaline blanche.

Un parquet en ciment armé supporte la chambre de veille où le système optique tourne sur un bain de mercure.

La lanterne est à 75 m de hauteur. Elle est surmontée et protégée par un dôme qui porte à 90 m la hauteur totale du phare. Autour de la lanterne, une galerie repose sur un encorbellement de granit.

Le travail fut confié à une équipe de maçons du Cap Sizun, Entreprise Corre, sous la direction du conducteur des Ponts et Chaussées Mr HEURTE. L'entreprise Picard, qui avait participé à la construction du métro de Paris prit en charge la pose de la lanterne dont les lentilles provenaient de la cristallerie de St Gobain.

La construction dura quatre années. Ce ne fut pas une mince affaire que d'assurer le transport des matériaux sur cette petite île sur laquelle s'élevait déjà un phare moins important où logent maintenant les gardiens. A lui seul, notre concitoyen M. OULHEN assura le transport de 1600m³ de sable. Il est assez étonnant qu'aucune inauguration officielle ne vint saluer en 1902 la mise en service de ce magnifique édifice.

Les marins locaux réalisèrent de bonnes affaires. Il en coûtait 5 F pour accomplir l'aller retour de l'ABER WRAC'H au phare.



Le plus haut phare de France
Ce phare en construction à l'île de la Vierge (Pointe Nord du Finistère) aura 75 mètres de hauteur et sera un des plus beaux du monde.

Sources : archives des Ponts et chaussées. Chronique de René GEORGELIN

Depuis sa construction, l'île Vierge a conservé son même rythme : 1 éclat toutes les 5 secondes. Comme ses homologues, le Créach d'Ouessant, le Four d'Argenton, l'île de Batz, il signale aux navigateurs avec une portée d'environ 25 milles, l'approche des côtes bretonnes, tout en les mettant en garde contre les risques d'un littoral singulièrement dangereux.

* *

C'est en 1839 que fut prise la décision d'élever à l'île Vierge celui que nous appelons maintenant le "petit phare" sur un terrain vendu 6000 F à l'Etat par un Mr De MERCY, mandataire du propriétaire Mr GOUYOU DE COEPEL.

Phare dit "de 3^e classe", il mesurait 33 m de hauteur et son éclat portait à environ 18 milles par temps clair. C'était un feu fixe blanc varié par éclats rouges de 4 en 4 minutes.

Le jour, il forme encore avec son grand frère, un couple unique et particulièrement reconnaissable du large.

Si vous visitez le grand phare de l'île Vierge, vous remarquerez, avant d'affronter les 365 marches de granit (celles du porche comprises) le buste de Léon Bourdelles, l'ingénieur des Ponts et Chaussées qui a assumé la responsabilité des travaux.

* *

Le phare de l'île Wrac'h qui donne avec Lanvaon l'alignement de la Grande passe a été commencé en 1844 par l'entreprise Briau sur une île qui s'appelait alors Roc Gorès.

* * *

L'AVENTURE DE JOË ET SON EQUIPAGE.

C'était en 1879, Joë avait lu un livre très ancien. Au cours de sa lecture, il trouva le plan d'un trésor. Tout de suite ému, il courut former un équipage.

Deux mois plus tard, il avait 72 hommes. Ils embarquèrent à trois heures du matin. Mais hélas, son pire ennemi avait aussi lu ce livre. Joë ignorait cela. Parmi l'équipage l'un des hommes était payé par Eric, le pire ennemi de Joë. Eric avait aussi un équipage dans un autre bateau qui les suivait. Joë, malgré son ignorance, trouvait cela un peu louche.

Le navire de Joë arriva à l'île des trois triangles, les hommes creusèrent des mètres et des mètres. Pendant ce temps, le traître s'était échappé avec un canot. Joë s'en aperçut, il donna l'alerte. La poursuite s'engagea jusqu'à la bonne île : l'île Vierge. Ce fut une lutte très meurtrière. Des coups d'épée par-là, des coups de poignards par-ci.

Malgré la perte de 20 hommes, Joë fut vainqueur et ils trouvèrent le trésor. Ils retournèrent au pays. Les habitants firent des fêtes.

ACTIVITES DE L'AMICALE

SAMEDI 13 et DIMANCHE 14 JUIN

Samedi et dimanche foire à la brocante et aux vins d'Alsace

L'Amicale culturelle de Landéda organise samedi et dimanche, salle omnisports de L'Aberwrac'h, sa seconde foire aux antiquités, à la brocante et aux vins d'Alsace. Une manifestation qui va drainer sur le port la foule des grands jours. Mme Michel, qui s'est occupée de l'organisation de cette foire, a réuni sous abri des professionnels qui vont apporter : des meubles anciens de tout style et de toutes époques, des cartes postales et des faïences anciennes, un bou-

quiniste, un spécialiste des vieux outils du terroir, un réparateur et des exposants d'horloges anciennes et de nombreux autres commerçants.

Le côté viticole de la fête est le résultat du jumelage entre Landéda et Ammerschwir, une commune d'Alsace où sont plantées les plus grandes surfaces de vigne de la plaine. Six viticulteurs alsaciens seront là et feront goûter les produits de leur pressoir.

DIMANCHE 21 JUIN: Bourse aux cartes postales anciennes.

LUNDI 7 SEPTEMBRE: réouverture du club de scrabble animé par J.CABON

GRILLE N° 179				
■ = rejet du tirage ? = joker valant 0 point				
Tour	TIRAGE	MOTS RETENUS	REF.	Pts
1	CEEINST			
2	AEIMRTV	INSECTE	H8	74
3	BDENSUY	VITRAMES	10A	68
4	BU+AFLOS	DYNES	15D	81
5	O+IJLRU?	FABULAS	E5	48
6	RU+EHLOQ	JOVI(A)L	A8	45
7	L+AEMOST	CHOQUER	12H	38
8	EEIPTX?	MOLESTA	O6	98
9	ADEIORZ	EXTI(R)PÉE	M6	108
10	ALMNOUW	RADOTIEZ	C6	90
11	ALMU+EFN	WON	L4	26
12	M+ACDEHU	FLANQUE	K8	34
13	DH+AEGRS	ECUMA	15K	51
14	ADGHR+EI	JOVIALES	8A	51
15	G+AKLNRU	HARDIE	D1	36
16	GLRU+ABE	KAON	J10	68
17	GIOPTUV	BLAGUERA	2B	76
18	GU+EINRT	PIVOT	J1	26
19	RU+S	PIGENT(1)	1J	33
20		ERSE	14H	22
			Total	1073

Partie jouée à Landéda le 14 mai 1987.
RÉSULTATS. — 1. M.L. Chapel, 1.023 pts. 2. A. Le Hir, 947 pts. 3. A. Drouglazet, 939 pts.
AMÉLIORATION. — (1) GÉNITEUR en G1, 63 pts.

le pays bigouden

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE 1987



7h30: Départ du bourg.

Châteaulin, Quimper, Plozévet.

9h: Plozévet: visite.

10h: Tronoën: la chapelle,

le calvaire (15ème siècle)

11h: Saint-Guénolé. Visite du musée
préhistorique.

Les rochers. Le port.

12h30: Déjeuner au restaurant "Sterenn"

- Langoustines mayonnaise

- Croustade de fruits de mer

- Coq au cidre (spécialité)

- Légumes

- Charlotte à la fraise

- Air, vins blanc et rouge

- Café

14h30: Départ pour

- Notre-Dame de la Joie

- Phare d'Eckmühl

- Le Guilvinec, Lesconil, Loctudy

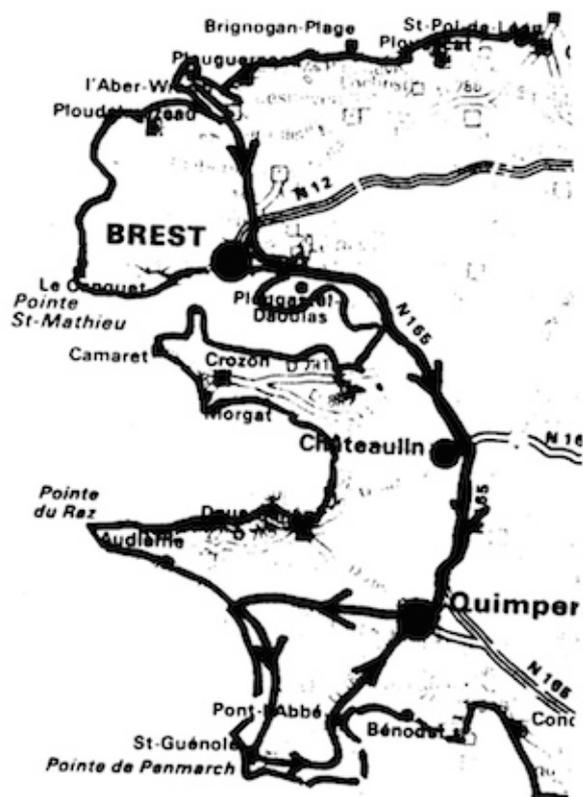
17h30: Manoir de Kérazan. Visite

18h: Pont-l'Abbé. Pause-café.

Vers 20h: retour à Landéda.

L'Amicale Culturelle vous souhaite
une bonne journée et vous remercie
de votre participation.

A l'année prochaine!



28 JUILLET

Première foire aux puces



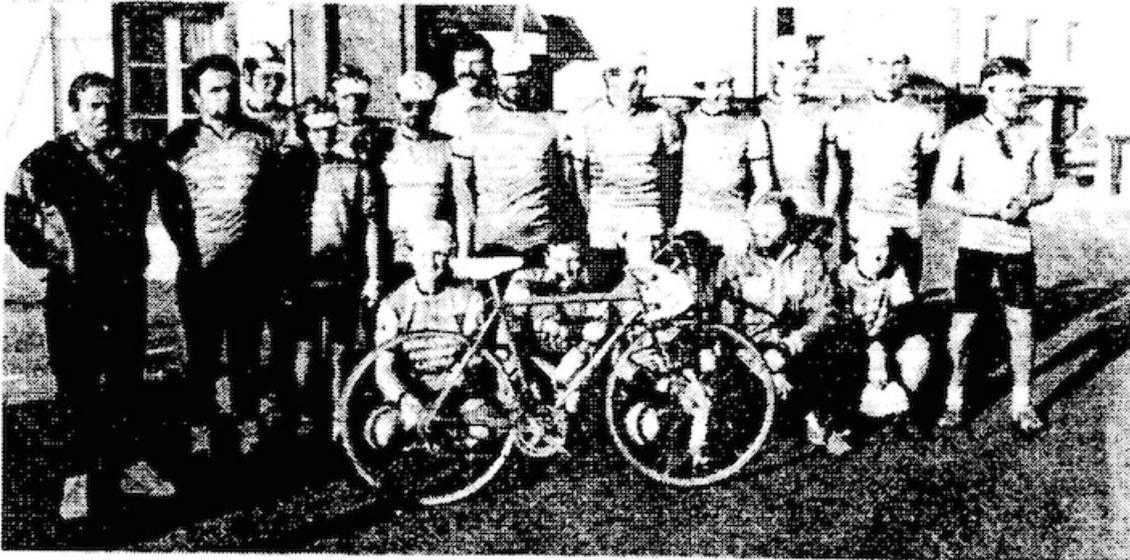
Le comité de jumelage Ammerchwhir-Landéda semblait satisfait de la foire aux puces organisée pour la première fois dans la commune. De nombreux exposants avaient disposé leurs étals sur le parking de Mesglaz, et dans l'ensemble les affaires sont allées bon train. Tout le monde y a trouvé son compte, les vendeurs comme les acheteurs, tout comme ceux qui n'ont fait que passer pour tuer le temps, de nombreux objets s'offrant à leur curiosité.

Cette foire a attiré 1.000 visiteurs : les organisateurs sont donc prêts à relancer l'opération pour une seconde édition...

*Télégramme
30-07-87*

5-13 AOUT

A grandes pédalées vers l'Alsace



Mercredi matin avant le départ d'une randonnée de 1.200 km.

Nombreux étaient les parents, amis, vacanciers venus mercredi encourager les cyclistes de l'association sportive des Abers au départ de leur pègre vers Ammerschwhir, village jumelé d'Alsace.

Cette transversale effectuée par 14 cyclistes dont 2 féminines,

3 jeunes adolescents et 6 accompagnateurs assurant l'intendance et la sécurité, comporte 8 étapes de 100 à 166 km pour un kilométrage total de 1.200 km. Elle s'achèvera le 13 août à Ammerschwhir où les cyclistes seront sans nul doute accueillis chaleureusement.

Au départ de cette première étape, M. Michel, président du comité de jumelage, a remis à l'ASA au nom de ce comité un chèque d'un montant de 5.000 F.

Vous pourrez suivre au jour le jour cette traversée en écoutant RBL qui chaque fin d'après-midi sera en liaison avec le groupe.